

**Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis**

**No 20/2023**

Demande de crédit pour le réaménagement de la place de jeux de la Plantaz

**Composition de la Commission :**

Mme Caroline Vaney, premier membre

Mme Priscille Michel, membre

Mme Marina Martellotta, membre

Mme Nathalie Mermoud, membre

M. Kim RoCHAT, rapporteur

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères) communaux,

La Commission ad hoc s'est réunie le lundi 6 novembre à 20h30 au foyer de la maison de la commune en présence de M. le Syndic, Etienne Fleury et de Mme la Municipale Martine Lob, ainsi que des membres de la Commission ad hoc. Nous avons dans ce cadre eu l'opportunité de poser nombre de questions détaillées sur le projet de la nouvelle place de jeux qui prend désormais place dans le contexte d'un réaménagement complet du secteur de la Plantaz.

A l'issue de cette présentation, la Commission a évalué de manière approfondie le projet présenté par la Municipalité. De nombreux échanges par courriels ont complété les discussions et le présent rapport a été établi par voie de circulaire entre les membres de la Commission jusqu'à sa finalisation. Cette dernière remercie M. Le Syndic et Mme la Municipale pour leur disponibilité et pour avoir répondu aux compléments d'informations demandés ultérieurement.

**Préambule**

La place de jeux de la Plantaz a été démontée fin 2021 en raison de son état qui ne respectait plus les normes de sécurité en vigueur. Un premier projet de remplacement des installations a été soumis au Conseil en mars 2022 (préavis 05/2022). Ce projet avait été alors amendé par le Conseil sur la base d'une liste de vœux qui demandait en substance à la Municipalité d'étendre le projet afin d'aller au-delà du remplacement quasiment à l'identique de la place de jeux et de développer davantage les lieux pour proposer aux habitants de Cheseaux une place permettant d'accueillir plus largement les enfants tout en favorisant les rencontres et l'échange et où les adultes auraient du plaisir à se rencontrer et à échanger.

La Municipalité présente dans ce nouveau préavis un projet étendu qui, au-delà du réaménagement de la place de jeux, propose désormais une véritable transformation du secteur de la Plantaz avec un espace public remodelé offrant aux habitants de la commune un lieu de rencontre et de vie au centre du village.

## **Observations et remarques de la Commission :**

L'échange avec la Municipalité a permis de discuter des aspects techniques du projet, de préciser les aspects budgétaires et d'apporter une compréhension générale de l'approche choisie pour sa mise en œuvre.

Comme indiqué en préambule, il est utile de relever que le projet proposé par la Municipalité va bien au-delà du remplacement de la place de jeux avec un concept d'aménagement étendu à toute la place de la Plantaz. Prenant en compte les observations formulées en 2022 vis-à-vis du précédent préavis, ce projet, développé notamment sur la base d'un concept proposé par la Commission Enfance et Jeunesse et tenant compte des demandes de l'AVACAH, offre des améliorations notables avec notamment :

- Une place de jeux composée de trois secteurs avec des engins adaptés à des tranches d'âges différentes permettant un accueil plus vaste des enfants du village.
- La place permet d'accueillir les personnes à mobilité réduite de manière adéquate favorisant le contact parmi tous ses habitants.
- Les matériaux choisis à la fois pour les jeux et pour les revêtements du sol sont pensés pour être adaptés aux usagers et assurer leur sécurité tout en offrant un aspect naturel et convivial.
- Une extension importante de l'arborisation des lieux, qui va bien au-delà de la place de jeux, offre à la population un espace agréable, convivial tout en apportant ombre et fraîcheur.
- Des tables et des bancs de pique-nique sont également prévus permettant ainsi une utilisation plus large des lieux que précédemment.
- La composition de la place de jeux permet une meilleure connexion entre les différentes zones et favorise une variété d'activités.
- La conception technique anticipe judicieusement la possibilité d'aménagements supplémentaires si nécessaire et s'inscrit dans un caractère durable tant à la conception qu'à l'exploitation.

De manière globale, le projet propose une bien meilleure exploitation de tout le secteur de la Plantaz avec une utilisation cohérente des lieux tout en offrant une place de jeux plus étendue et mieux en adéquation avec l'état de l'art en la matière. Il est notamment à relever que ce concept sur-mesure, organisé en trois secteurs distincts, exploite judicieusement les particularités du terrain et, organisé le long d'un serpent de bois, donne une véritable identité à cette place. En effet, ces différentes zones seront « chapeautées » par un module de jeu de grimpe et de glisse en forme de serpent qui sera la « signature » de cette place de jeux, bien visible depuis la gare du LEB. Elle sera sans nul doute admirée par les voyageurs traversants ou s'arrêtant dans notre village.

Un tel espace de rencontres offre désormais un lieu d'échanges entre les enfants ainsi qu'entre les adultes, et ceci pour tous les âges, tout en établissant une carte de visite qui met en valeur l'identité des Gremauds.

Le budget proposé pour ce projet a néanmoins suscité de nombreuses interrogations au sein de la Commission. En effet, ce dernier est substantiellement plus élevé que le projet proposé en 2022. Néanmoins, comme évoqué jusque-là, bien que portant le même nom qu'alors, ce projet propose désormais l'aménagement complet de tout un secteur et non plus le simple remplacement de la place de jeux. Au travers de ses échanges avec la Municipalité, la Commission a notamment cherché à déterminer le budget alloué spécifiquement à la place de jeux et le budget alloué aux réaménagements du secteur et il en ressort les observations suivantes :

1) Les travaux de paysagistes, fondation et revêtements, poste le plus important contribue à l'aménagement de l'ensemble du secteur.

<b>Place de jeux :</b>	
Installation de chantier et travaux préparatoires	CHF 16 000
Démolition	CHF 22 000
Terrassement	CHF 14 000
Fondations	CHF 37 000
Réseaux enterrés	CHF 5 000
Revêtement des jeux	CHF 96 000
<b>Sous-total</b>	<b>CHF 190 000</b>
<b>Zone d'agrément :</b>	
Installation de chantier et travaux préparatoires	CHF 7 000
Terrassement	CHF 14 000
Mobilier urbain	CHF 9 000
Zone prairie - Gazon sportif	CHF 29 000
Plantations	CHF 28 000
<b>Sous-total</b>	<b>CHF 87 000</b>
<b>Paysagiste total</b>	<b>CHF 277 000</b>

2) Le coût total des fournitures et pose des jeux soit CHF 287'000 (fournitures et pose des jeux: CHF 250'000 + fournitures et pose des jeux pour personnes à mobilité réduite: CHF 37'000) représente plus d'un tiers du budget total. Il est en général admis que le budget d'une place de jeux devrait être alloué pour un tiers au sol, un tiers pour l'installation et un tiers pour les modules de jeux. Or dans ce contexte on observe que tenant compte d'un aménagement plus conséquent, un tiers du projet est bien alloué aux jeux de la place.

3) Une part importante du budget est composée d'honoraires d'architecte paysagiste. Ce montant a été questionné et il en ressort que la Municipalité, compte tenu de son niveau de ressources internes insuffisant, a choisi de confier l'élaboration et la direction des travaux à un professionnel. Ce choix permet *in fine* d'assurer une conduite efficace du projet tout en bénéficiant d'un encadrement adéquat des différents intervenants tout au long du chantier. Par ailleurs, ce poste intègre également les honoraires pour l'établissement de l'avant-projet, du projet, la mise à l'enquête et les appels d'offre pour un montant de CHF 41'222.-

4) Cherchant à comparer l'ampleur du projet, le réaménagement de la place de la Gare de d'Echallens<sup>1</sup> en 2021 a nécessité un budget de CHF 510'000 pour une place comparable, au profil plane et avec une contribution moindre aux installations de jeux. Par ailleurs, l'aménagement du Parc de la Rose rouge à

<sup>1</sup> Préavis N°13-2021 – Municipalité de Echallens - Demande d'un crédit de construction pour l'aménagement d'un espace de jeux sur la Place de la Gare

Renens<sup>2</sup> a été devisé en 2023 à CHF 473'000 pour un espace de 2'396 m<sup>2</sup> alors que le projet proposé par la Municipalité couvre un périmètre de 7'861 m<sup>2</sup>.

De manière globale, bien que cet investissement de CHF 760'000 soit un montant important pour notre commune, il est en cohérence avec les moyens nécessaires pour un tel projet. Par ailleurs, cet investissement offre à la population de Cheseaux une amélioration notable du secteur de la Plantaz permettant une exploitation plus judicieuse des lieux tout en tenant compte des aspirations actuelles de la population pour un tel endroit.

En dernier lieu, Il est à relever que lors des échanges avec la Municipalité, la Commission a émis le vœu que la place de jeux puisse être complétée par du mobilier de fitness urbain, permettant encore d'élargir l'âge du public concerné par l'utilisation de la place. Ce mobilier pourrait être mis légèrement en retrait, de telle manière à ne pas envahir l'espace dévolus aux enfants.

### Conclusion :

Compte tenu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la commission vous invite, Mmes et MM. les Conseillers d'accepter le préavis municipal No 20/2023 tel que proposé, soit :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 760'000.- pour le réaménagement du secteur de la Plantaz et de sa place de jeux,
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2024,
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché,
- de donner décharge à la Commission pour son mandat.

Caroline Vaney  
Premier membre



Priscille Michel  
Membre



Marina Martellotta  
Membre



Nathalie Mermoud  
Membre



Kim Rochat  
Rapporteur



---

<sup>2</sup> Préavis N°32-2023 – Municipalité de Renens - Réaménagement paysager et ludique du Parc de la Rose Rouge